



Fatima est la fille de Faïda Mouna, une participante au projet STaR II à Bol, au Tchad. La mère de Fatima a été formée à des techniques agricoles améliorées afin d'aider sa famille à augmenter ses rendements. ©Jennifer Lazuta/CRS

Appui au développement des documents normatifs et stratégiques pour la protection des enfants contre les violences, abus et exploitations au Tchad

Contexte

Au Tchad, les enfants représentent 54% de la population et 3 millions d'entre eux ont besoin d'une assistance humanitaire. Des facteurs tels que le manque d'accès à l'éducation, la pauvreté, les infrastructures insuffisantes, les conflits armés, les barrières socio-culturelles, la discrimination basée sur le genre et les déplacements de population contribuent à la violation des droits des enfants. Ces facteurs favorisent également l'augmentation des abus, de la négligence et de l'exploitation des enfants.

Les enfants subissent les violences basées sur genre, les exploitations/violences sexuelles, le travail forcé, le mariage d'enfants avant 18 ans. En plus, les enfants sont victimes de mutilations génitales ou le recrutement par les forces et groupes armés. Les enfants des rues sont vulnérables, livrés à eux-mêmes, face aux personnes mal intentionnées (recruteurs, agresseurs, trafiquants) et aux autres dangers de la rue.

De 2018 à 2021, CRS et l'UNICEF ont mis en œuvre un projet pour établir des mécanismes communautaires de protection de l'enfant. Cependant, des progrès sont nécessaires pour renforcer ces mécanismes. Une synergie et une coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance à N'Djamena sont aussi nécessaires pour établir un projet efficace et respectueux des droits des enfants à long terme.

FAITS EN BREF

Secteur	Protection de l'enfance, lutte contre les violences, abus et exploitation sexuelle
Bailleur	UNICEF
Financement total	125,909,277 FCFA
Localisation	N'Djamena, Moundou & Bol
Nombre de participants ciblés	5000
Période	2023 - 2024
Partenaires	Caritas N'Djamena, Caritas Moundou, ministère de la Femme et de la Petite Enfance et ses Délégations de N'Djamena, Logone Occidentale, et Lac, Acteurs de la protection de l'enfance (ONGs) et les Comités de Protection de l'Enfance (CPEs) existants.

OBJECTIF GLOBAL

Les enfants du Tchad vivent dans des communautés sûres où leurs besoins fondamentaux sont satisfaits et où leur droit à la protection est respecté.

Les objectifs clés

- Le ministère de la Femme adopte une stratégie de protection de l'enfant à base communautaire.
- Des outils de protection de l'enfance à base communautaire sont harmonisés.
- Le du genre et de la solidarité nationale, adopte un programme de parentalité positive.
- Comités de Protection de l'Enfance (CPEs) existants disposent des outils harmonisés et des capacités nécessaires pour les utiliser et promouvoir les mécanismes d'orientation et de référencement.
- Le ministère de la Femme dispose d'une stratégie nationale intégrée à long terme pour répondre aux besoins de protection et d'éducation des enfants associés à la rue développé par un groupe de travail technique multisectoriel composé d'acteurs clés du secteur de la protection de l'enfance.

Les activités clés

- Promouvoir la participation des femmes, des filles et des personnes handicapées aux formations, sensibilisations et orientations sur les outils harmonisés, la stratégie nationale, la parentalité positive, etc., en adaptant les conditions.
- Développer la stratégie nationale de protection de l'enfance, le programme de parentalité positive et harmoniser les outils utilisés par les acteurs.
- Éduquer les communautés sur la prévention des violations des droits des enfants et les orienter vers les structures formelles en cas de violations des droits de l'enfant, tout en favorisant la coordination des acteurs.
- Renforcer les acteurs pour identifier les lacunes et soutenir les enfants victimes ou à risque de violence, et créer un environnement communautaire favorable aux enfants et aux familles.
- Sensibiliser les acteurs aux droits des enfants et aux mesures à prendre en cas de violation.

Résultats

- Mise en place d'un groupe de travail thématique composé de 20 membres dont 06 femmes pour l'élaboration et la validation d'une stratégie nationale et un plan d'action national pour répondre à la situation des enfants associés à la rue à N'Djamena y compris leurs besoins en matière de protection, d'éducation, d'abri, de santé et de moyens de subsistance et la fourniture d'une protection.
- La redynamisation des 16 CPE (10 à N'Djamena, 04 à Moundou et 02 à Bol)
- Création de deux (2) comités de protection de l'enfance à Bol
- Un total de 459 membres des communautés ont participé aux consultations communautaires à N'Djamena, Moundou et Lac pour harmoniser des approches et des mécanismes de protection de l'enfance
- Un total de 100 formateurs ont amélioré leurs connaissances et leur compréhension sur les droits de l'enfant et sur les outils harmonisés de sensibilisation à la protection de l'enfance.
- 800 femmes, garçons et filles qui ont accès aux interventions de prévention/sensibilisés à la prévention de la violence basée sur le genre (VBG)



Atelier de formation sur la protection de l'enfant, les VBG et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) avec les membres des CPE, les leaders associatifs et les leaders communautaires au Centre social de Bol. Photo par le personnel de CRS